



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Sports et Loisirs, subvention pour le Tour de Bretagne Cycliste 2017

DEL-2017-030

Numéro de la délibération : 2017/030

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 06/03/2017

Date de convocation du conseil : 28/02/2017

Date d'affichage de la convocation : 28/02/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO par M. Loïc BURBAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND par Mme Madeleine JOUANDET, M. Jacques PÉRAN par Y. LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT

Sports et Loisirs, subvention pour le Tour de Bretagne Cycliste 2017

Rapport de Michel JARNIGON

Après le succès de l'édition 2015, la Ville de Pontivy va à nouveau accueillir une arrivée d'étape du Tour de Bretagne Cycliste le dimanche 30 avril 2017.

Cette course cycliste de niveau international parrainée par Bernard Hinault bénéficie d'une couverture médiatique importante.

L'organisation génère des frais importants pour l'association « Tour de Bretagne Cycliste ».

Une participation de la Ville est sollicitée à hauteur de 25 000 euros , mais elle sera effectivement de moitié (12 500 euros), le conseil communautaire ayant décidé le versement d'une subvention de 12 500 euros à la Ville pour l'organisation de cet événement.

Nous vous proposons :

- De verser une subvention de 25 000 € à l'association « Tour de Bretagne Cycliste » pour 2017

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 8 mars 2017

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**